

Le 14 septembre 2026

Communiqué de presse

Suspicion de fraude aux ECOS

Depuis la fin du mois de juin, une lettre d'un(e) étudiant(e) présumé(e) circule sur les réseaux sociaux, assortie d'un certain nombre de documents, visant à dénoncer de prétendues fraudes aux ECOS 2026.

Le Centre national de gestion (CNG) rappelle qu'aux termes de la réglementation, les examens cliniques objectifs structurés (ECOS) sont des épreuves nationales placées sous la responsabilité conjointe des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur et organisées annuellement par chaque université ou établissement comprenant une Unité de formation et de recherche (UFR) de médecine.

Le CNG confirme que la transmission sécurisée des sujets et grilles de correction aux UFR s'est faite dans le strict respect du cahier des charges défini et sans incidents reportés.

Compte tenu des accusations graves portées, non sous tendues par des éléments factuels et en l'absence de remontées des UFR quant à des fraudes présumées, le CNG a fait procéder à une étude détaillée des résultats et classements des étudiants suite aux ECOS, pour vérifier si des progressions anormales de ces classements pouvaient être identifiées.

Les écarts entre le positionnement après les épreuves dématérialisées nationales (EDN) d'un candidat et son classement indicatif après les épreuves EDN et ECOS ont été analysés pour les trois campagnes 2024, 2025 et 2026.

Cette étude donne les résultats suivants :

Sur les 3 sessions analysées, le pourcentage de candidats avec une progression de plus de 2 000 places après la session d'ECOS est inférieur à 2 % quelle que soit l'année et quel que soit le groupe de spécialités.

Les allégations selon lesquelles « des centaines d'étudiants » auraient « gagné 4 000, 5 000, 6 000 places », sont démenties. En effet, chaque année moins de 20 candidats ont gagné au moins 3 000 places, moins de 5 candidats ont gagné au moins 4 000 positions et moins de 2 candidats ont gagné au moins 5000 positions.

En conclusion, ces données ne montrent aucunement des écarts significatifs permettant de mettre en évidence une fraude caractérisée.

Contact presse CNG : cng-communication@sante.gouv.fr
Site internet : www.cng.sante.fr